

*Le collège uclois demande le classement de la villa du Puy Fleuri. Une manière de bloquer la dernière demande de démolition.*

Jamais quatre sans cinq pourrait-on dire. Le collège uclois a présenté au collège de ce jeudi, l'introduction d'une demande de classement pour la villa du Puy Fleuri, située au 228 de l'avenue Winston Churchill. La bâtisse, qui date du début du XX e siècle, fait actuellement l'objet d'un nouveau projet immobilier. Le promoteur prévoit sa destruction pour y ériger un immeuble à appartements.

Cette construction est l'un de derniers témoins des constructions d'origine de l'ancienne avenue Longchamp, baptisée aujourd'hui Winston Churchill. Elle a été érigée en 1923 et a été dessinée par l'architecte bruxellois Emile Missu. Elle est la seule réalisation connue de l'homme en Région bruxelloise alors que celui-ci a exporté son travail, notamment à Shanghai car il travailla de 1928 à 1941 au service du Crédit foncier d'Extrême-Orient puis à Elisabethville au service de la Compagnie foncière du Katanga de 1941 à 1945.

La villa du Puy Fleuri appartient au style anglo-normand. Elle témoigne du regain d'intérêt pour l'architecture pittoresque et régionaliste au lendemain de la Première Guerre mondiale. La maîtrise de son expression architecturale, la qualité des matériaux et le soin de la mise en œuvre en font un excellent exemple de cette tendance à Bruxelles.

Sa typologie de villa trois façades ainsi que l'organisation de la parcelle, qui permet des vues profondes vers la conciergerie à travers le jardin planté, s'inscrivent dans le « park system » appliqué par Victor Besmes aux grandes avenues arborées tracées au début du XX e siècle au sud de la capitale.

Depuis le début des années 2000, la villa a fait l'objet de plusieurs demandes de permis d'urbanisme. En 2003, on voulait la détruire pour construire 28 appartements, mais le dossier a été refusé par tous les niveaux de pouvoir. Ensuite, en 2011, un autre projet portait sur la transformation de la conciergerie. L'avis fut positif. Un an plus tard, la demande concerne la démolition reconstruction de 20 appartements. La démarche est interrompue à cause d'une procédure de classement.

Aujourd'hui, une nouvelle demande de construction puis reconstruction a été introduite pour 18 appartements et 30 parkings. « Si nous autorisons cela, nous n'aurons bientôt plus aucune villa datant de cette époque sur le boulevard Churchill », commente l'échevin de l'urbanisme Marc Cools (MR).

Le collège a donc introduit la cinquième demande de classement de la villa ainsi que du magnolia.

Les dernières fois, le classement n'avait pu aboutir car le gouvernement bruxellois n'avait pas traité la demande dans le délai imparti.

Cette fois, le collège a introduit une demande moins stricte. Elle ne porte que sur la façade avant, la latérale et la toiture afin de laisser la possibilité au propriétaire d'agrandir les lieux vers l'intérieur d'îlot. Par contre, dans ces conditions, cela permet de conserver l'image de l'avenue Churchill.

VANESSA LHUILLIER

VANESSA LHUILLIER

Copyright © 2017 Rossel & Cie. Tous droits réservés